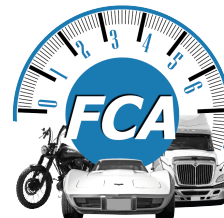


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	BOUTCHAMA HECTOR
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	087Z1124 <i>Boutchama Hector</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ACS 288 Rue Armand Dutreix 87100 - LIMOGES
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S087Z111
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	18/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : CP-474-HQ

Catégorie de véhicule : M1

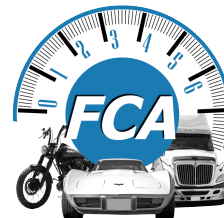
Energie : ES

Date de mise en circulation : 08/06/2006

N° PV : 24035345

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24033587	09/04/2024	RAS	
24033680	18/04/2024	RAS	
24033681	18/04/2024	RAS	
24033737	23/04/2024	RAS	
24033797	30/04/2024	RAS	
24034650	08/07/2024	RAS	
24034691	11/07/2024	RAS	
24034728	13/07/2024	RAS	
24034902	27/07/2024	RAS	
24034921	30/07/2024	RAS	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 18/09/2026
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.